

CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire exercice 2019 en télé-procédure Du 28 septembre 02 Octobre 2020

Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis mercredi 23 septembre 2020, le classement de la Nièvre en zone d'alerte au COVID 19 nous amène à devoir respecter l'interdiction de l'ensemble des rassemblements de plus de 30 personnes, à compter du lundi 28/09/20.

C'est avec grand regret, que nous sommes donc contraints de revoir l'organisation de notre Assemblée Générale Ordinaire et d'annuler l'après-midi Portes Ouvertes auquel vous avez été conviés le samedi 03 Octobre 2020.

A circonstances exceptionnelles, moyens exceptionnels... notre Assemblée Générale Ordinaire ne pouvant se dérouler normalement, le Bureau du Centre socioculturel a décidé de proposer aux adhérents de maintenir ce rendez-vous associatif incontournable dans le cadre d'une assemblée en télé-procédure.

Cette décision s'avère nécessaire afin de ne pas pénaliser l'organisation associative et le fonctionnement budgétaire du Centre Socioculturel.

J'ai donc l'honneur de vous inviter à participer à **notre Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2019 en télé-procédure**. Vous trouverez donc, dans ce document, **le Rapport Moral de votre Présidente, le Rapport Financier de votre Trésorière, l'avis sur les comptes de Monsieur Cyril HOCQUETTE, Commissaire aux comptes, le Rapport d'Activités de notre équipe d'animation, la fixation du montant des adhésions individuelles, familles et collectives 2020/21 et la soumission de 5 décisions à prendre pour lesquelles nous vous demandons de voter.**

Dans des conditions normales, l'Assemblée Générale Ordinaire aurait également dû renouveler un tiers du Conseil d'Administration. Dans ces conditions particulières, nous vous proposons d'intégrer la candidature de Madame Rachel ALVES LABORDE au Conseil d'Administration en tant que personne ressource.

Vous trouverez toutes les modalités de vote ainsi que les documents d'Assemblée Générale consultables à la suite de ce document. Vous avez également la possibilité de télécharger le logiciel Zoom en cliquant sur le lien suivant : <https://us02web.zoom.us/j/87149355843?pwd=cTJqWkYvR2lOUUhIMTFhT2FVRHdsUT09> et ainsi suivre cette Assemblée Générale en Visioconférence en tant que spectateur passif.

Nous sommes à votre disposition pour toute difficulté technique au : 03.86.58.41.48

En vous remerciant par avance pour votre participation, je vous prie de recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments.

Raphaëlle GRILLET-SUCHET

Présidente

Assemblée Générale Ordinaire – Exercice 2019 en télé-procédure

Du 28 septembre 02 Octobre 2020

MODALITES DE PARTICIPATION

Le vote se déroule sous le contrôle des membres du Conseil d'Administration du Centre Socioculturel qui seront présents ou représentés à l'Assemblée Générale.

Peuvent voter les adhérents de 16 ans au moins le jour de l'Assemblée Générale, à jour de leur cotisation depuis plus de 6 mois et les membres de droit (Article 5- Chapitre 4)

Les délibérations de l'Assemblée Générale ne sont valables que si le quart des membres électeurs est présent ou représenté. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée Générale est maintenue et peut débuter dans les trente minutes qui suivent l'horaire convenu et, cette fois, peut valablement délibérer quel que soit le nombre de voix présentes ou représentées. Un membre ne peut détenir plus de deux pouvoirs (Article 5- Chapitre 3)

Le vote se déroule entre la date de publication de ce document, soit le 28/09/20 et le 02/10/20 à midi.

Le télé-dépouillement aura lieu au Centre Socioculturel, le vendredi 02/10/20 à 14H par 2 scrutateurs et les résultats seront annoncés samedi 03/10/20 à compter de 09H30.

LES ETAPES DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN TELE-PROCEDURE

ETAPE 1	Le bureau publie les convocations, pouvoirs et documents d'Assemblée Générale 2020 aux adhérents	Lundi 28 Septembre 2020 Mail/Papier/Voie de presse/ sur le site internet du centre socioculturel / Sur la page Facebook du Centre Socioculturel
ETAPE 2	Les adhérents prennent connaissance des documents et peuvent poser leurs questions au bureau. En cas d'impossibilité de vote, ils informent le centre social, de la personne à qui ils donnent pouvoir pour les représenter et voter toute délibération utile en leur nom.	Date limite : Vendredi 02 Octobre 2020 à midi Par mail : csdesamognes@orange.fr Par dépôt en boîte aux lettres (Centre Socioculturel des Amognes- 2 Place Paul Doumer- 58 270 SAINT BENIN D'AZY) Par dépôt à nos équipes sur les différents sites d'accueil Par téléphone : 03 86 58 41 48 / Questions uniquement.
ETAPE 3	Le bureau traite les questions et les réponses pratiques concernant la télé-procédure Le Conseil d'Administration traite les questions associatives	A partir du 28/09/20 sur le site internet et rappel des personnes ayant posé une question et ne pouvant pas accéder à internet Le 03/10/20 et les publie le 05/10/20.
ETAPE 4	Les adhérents procèdent au vote	Date limite : Vendredi 02 Octobre 2020 à midi Vote électronique : Formulaire Adhérents Vote par mail : csdesamognes@orange.fr Par dépôt en boîte aux lettres (Centre Socioculturel des Amognes - 2 Place Paul Doumer- 58270 SAINT BENIN D'AZY) Par dépôt à nos équipes sur les différents sites d'accueil Par téléphone : 03 86 58 41 48 / Questions uniquement

L'ensemble des documents d'Assemblée Générale seront téléchargeables pendant toute la durée du processus à l'adresse suivante : <https://lesamognes.centres-sociaux.fr/>

Centre Socioculturel des Amognes
Assemblée Générale Ordinaire- Exercice 2019 en télé-procédure

BULLETIN DE VOTE

NOM :

PRENOM :

Téléphone :

Mail :

Personne ayant donné pouvoir à :

Merci d'entourer votre choix pour chacune des questions.

VOTE n° 1 :

Le Conseil d'Administration propose **l'approbation du Rapport Moral 2019 de la Présidente.**

Êtes-vous : POUR CONTRE ABSTENTION

VOTE n° 2 :

Le Conseil d'Administration propose de **valider le Rapport Financier 2019.**

Êtes-vous : POUR CONTRE ABSTENTION

VOTE n° 3 :

Le Conseil d'Administration propose **d'affecter le résultat dégagé, soit la somme de 50 332.12€ en réserve de trésorerie.**

Êtes-vous : POUR CONTRE ABSTENTION

VOTE n° 4 :

Le Conseil d'Administration propose **l'approbation du Rapport d'activités 2019** du Centre Socioculturel.

Êtes-vous : POUR CONTRE ABSTENTION

VOTE n° 5 :

Le Conseil d'Administration propose **la reconduction des tarifs d'adhésion 2019 pour l'année 2020 :** -

Individus = 10 € - Familles = 15 € - Associations/Partenaires = 25€.

Êtes-vous : POUR CONTRE ABSTENTION

Merci pour votre participation.